

Professeur de collège et de lycée

Les professeurs de collège et de lycée, spécialistes d'une discipline générale, ont le goût des études et celui de la transmission. Seuls face à des classes de vingt à trente élèves, ils doivent en outre posséder une très bonne résistance physique et nerveuse.

Nature du travail

La mission est la même pour tous les professeurs : transmettre des connaissances, contribuer à l'éducation des élèves et les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. Il faut aussi les guider, les aider à s'organiser dans leur travail personnel, évaluer leurs acquis et, s'ils rencontrent des difficultés, reprendre les explications sous un autre angle, en tenant compte du rythme de chacun.

S'il est régulièrement inspecté et noté par le ministère de l'éducation nationale au cours de sa carrière, un professeur a surtout des comptes à rendre à ses élèves. Il doit assurer la préparation des cours en fonction des programmes de ses différentes classes et la correction des contrôles (exercices, dictées, devoirs sur table, dissertations faites à la maison...). Il consacre ainsi beaucoup de temps à ses élèves en dehors de ses heures de cours, et passe notamment une partie des vacances scolaires à l'ombre des paquets de copies.

Dans l'établissement scolaire, il fait partie de l'équipe pédagogique et travaille en collaboration avec le conseiller d'éducation et les autres enseignants. S'il est professeur principal, il coordonne les conseils de classe, organise les relations avec les parents et exerce une responsabilité particulière dans l'orientation de ses élèves, en relation avec le conseiller d'orientation psychologue. Principal interlocuteur du délégué de classe, il est aussi un médiateur chargé de régler les conflits éventuels. Enfin, selon la matière qu'il enseigne, il a l'opportunité d'organiser des sorties culturelles dans sa ville, ailleurs en France ou même à l'étranger. Une façon de mieux comprendre les élèves et de les aider à se construire à une période de la vie riche en questionnements.

Conditions de travail

Un professeur certifié (titulaire du CAPES) a dix-huit heures de cours par semaine en collège ou en lycée ; un agrégé en a quinze, le plus souvent en lycée. Autonomes, ils préparent et dispensent seuls leurs cours.

Un professeur certifié gagne 1.529 euros brut par mois en début de carrière, un professeur agrégé, 1.661 euros.

Profil

C'est un métier qui demande beaucoup d'énergie. Face à des classes de vingt à trente élèves, et autant de personnalités différentes, de nombreuses qualités personnelles sont requises.

Il s'agit d'être à la fois enthousiaste et rigoureux dans ses cours, capable de souplesse et de fermeté. Il faut posséder une bonne santé nerveuse et une solide résistance physique, adapter ses connaissances à ses élèves, arriver à comprendre pourquoi ils butent sur un problème, quitte à remettre en cause ses méthodes. Aimer sa discipline et la maîtriser ne suffit pas : le professeur doit savoir accrocher son auditoire et expliquer les choses clairement. Mais la capacité à transmettre des savoirs et la confiance en soi s'acquièrent aussi avec la pratique.

Sources et ressources

Publication Onisep :

[Les Métiers de l'enseignement, Parcours, 2005, Onisep](#)
[Travailler auprès des enfants, Parcours, 2004, Onisep](#)

Adresses Utiles :

- Ministère de l'éducation nationale, 75357, Paris, 01.55.55.10.10

Site web : <http://www.education.gouv.fr>

- Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique, 75379, Paris, 01 53 68 60 00

Site web : <http://www.unapec.org>

- Centre national d'enseignement à distance, 86980, Futuroscope Chasseneuil, 05 49 49 94 94

Site web : <http://www.cned.fr>